



B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 MARS 2018

L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 mars 2018 à 18 heures, Salle Vauban à Saint-Martin-de-Ré. Étaient présents ou représentés 59 membres (31 personnes présentes et 28 pouvoirs). L'ordre du jour prévu a été respecté.

Guy MALLET, Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Approbation du compte-rendu de l'A.G.O. du 3 mars 2017

Avant de présenter son rapport moral et le rapport d'activités, le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur le compte-rendu, consultable sur le site intranet du CNM, de l'assemblée générale du 3 mars 2017.

Mis aux voix, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et rapport d'activité

Après "OSEZ LE CNM" l'année dernière, le titre choisi cette année est "VISIONNER L'AVENIR".

Il comprend plusieurs chapitres :

- Notre vie associative au sein d'un CNM dynamique :

- * L'année 2017 a vu se développer de multiples activités grâce à de solides structures.
- * Des membres motivés ont fait preuve de belles initiatives et l'arrivée de nouveaux membres a apporté du "sang neuf".
- * Le CNM va de l'avant; le pack est solide mais devra s'élargir pour marquer de nouveaux essais.
- * Une forte implication de chacun, dans ses propres domaines d'excellence, permettra de construire le CNM de l'avenir.

- Conseil d'Administration :

- * Il s'est réuni à 8 reprises en 2017 et le Président adresse ses remerciements à tous ses membres qui sont les forces vives de l'Association (un souhait cependant : davantage de réponses -positives ou négatives- aux convocations).
- * Tous les membres de l'association peuvent poser leur candidature au CA.
- * Les compte-rendus des réunions sont déposés sur le Site (www.cnm17.fr). Tous les membres peuvent donc prendre connaissance des décisions et évolutions, et y apporter leurs propres idées.

- Évocation sur l'avenir de la Présidence :

- * Depuis une dizaine d'années Guy MALLET assure la présidence de l'association. Durant ces mandats de belles réalisations ont été effectuées et le Conseil d'Administration s'est structuré. Pour que le CNM perdure dans la même progression, le temps approche de désigner une nouvelle Présidence.
- * Faisant partie du 1/3 sortant cette année, Guy se représente, mais demande à l'assemblée de réfléchir à une nouvelle présidence car, après avoir mûrement réfléchi, il souhaite « passer le témoin » en 2019. Un nouveau bureau sera élu l'année prochaine, qui devra désigner un nouveau Président.
- * Bien évidemment il ne quittera pas ce qui a été construit ensemble et restera proche de la nouvelle équipe pour lui apporter son aide quand besoin sera.



Cercle Nautique Martinais

2

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

- Notre environnement associatif :

Participer, collaborer et apporter des aides dans l'univers associatif de l'île de Ré, se révèlent être des actions indispensables pour la vie et la construction d'un avenir durable de notre association :

- L'URCAN rassemble l'univers associatif nautique de l'île de Ré et permet d'avoir un seul interlocuteur auprès de la CDC. Guy remercie le Président Régis BAUDONNIERE pour son rôle de rassembleur.
- Le CNM est impliqué dans L'UNANCM, membre de LA FNPA (Fédération nationale des associations des plaisanciers de l'Atlantique). Le bulletin mensuel de la FNPA "Vent de l'Atlantique" est très instructif et sera tenu à la disposition des membres du CNM.
- L'YCSM représente l'univers régates de Saint Martin, mais est également complémentaire avec le CNM. Des relations plus "maritimes" sont espérées.
- Un Bateau pour Ré : nous nous devons d'être à l'écoute des besoins de cette belle association, dynamisée par son Président Paul REB.
- Cible Voile répond toujours présent dans nos rassemblements et sorties nautiques. Merci à Florent Renard.
- La SNSM s'est dotée d'un nouveau Président en la personne de Denis CHATIN. Une belle soirée a été organisée en septembre 2017 avec la participation de l'URCAN et a réuni 120 personnes à bord d'un bateau Inter-îles. N'oubliez pas votre cotisation 2018.
- L'APPO (Association des plaisanciers de Port-Olonna) : des rencontres et des participations toujours chaleureuses.

- Nos adhérents :

* En 2017 nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres :

- BERNARD Serge et Monique,
- CHRISTMANN Olivier et François,
- LEMOINE Jean-Christophe et Françoise,
- QUÉRÉ Jean-Pierre,
- TRANCHANT Joëlle et François,
- ROLLIN Roland et Micheline.

* En 2017/2018, 6 membres sont sortis de nos fiches.

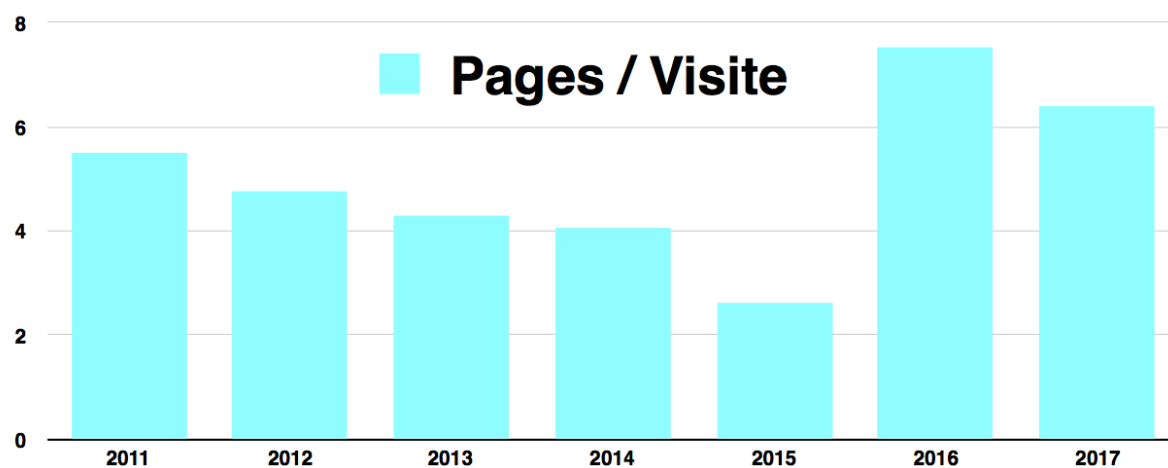
* Nombre de Membres en Janvier 2018 : 116

- Notre Site :

Il se porte bien, de mieux en mieux même.

La parole est donnée à Monsieur Maurice RAISON, notre "webmaster", qui, plutôt que de se lancer dans un long discours, préfère commenter les tableaux ci-dessous :

B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34



Dépenses	Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018
	€	€
Evénements :		
Fête du coquillage	18 996,02	19 000,00
Frais non comptabilisés 2016	837,62	
Diverses manifestations :		5 000,00
.Coupe Charlotte, macarons de la mer,	118,40	
.Rencontres bateaux	74,20	
.Pique nique marais, galette, casemate, divers	1 993,15	
.Fête de la mer	1 090,31	
.Journée sécurité	739,73	
Loyers : casemate, site, Bte Postale, poste	889,88	900,00
Frais de : bureau, poste, équip., banque, MAIF,	1 182,52	1 300,00
AG, CA, préparation réunion	1 570,74	1 700,00
Cotisations CNM aux autres associations	1 260,00	1 300,00
Assurance, poste et banque	520,08	550,00
Dons spéciaux	500,00	500,00
Documentation	260,00	300,00
Divers frais administratif, organisation	874,65	
Un don exceptionnel au profit du musée		1 000,00
Total dépenses	30 907,30	31 550,00
chèques non débités au 31.12.2017	151,27	
	30 756,03	

Recettes	Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018
	€	€
Evénements :		
Fête du coquillage	21 716,00	23 800,00
Diverses manifestations :		2 900,00
.Journée sécurité	99,61	
.Pique nique marais, galette, casemate, divers	200,00	
Fête de la mer	2 315,00	
Vente de produits	240,00	300,00
Divers remboursements	487,30	200,00
Cotisations des adhérents CNM	2 350,00	2 500,00
Intérêts livret épargne	50,70	sur cpte livret
Subvention mairie	2 500,00	2 500,00
Total recette	29 958,61	32 200,00

Solde cumulé des deux comptes au 31/12/2017	
Compte courant	6 698,91
Compte Epargne	11 133,23
Total trésorerie	17 832,14

Etat de la Trésorerie	
l'exercice 2016	18 629,56
Au 31/12 de l'exercice 2017	17 832,14
Ecart au 31/12	797,42



B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

Votes

L'assemblée est ensuite invitée à voter les différents rapports exposés. Les résultats de ces votes sont les suivants :

- 1°)- Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.
- 2°)- Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité et quitus en est donné à la trésorière.
- 3°)- Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Les 3 membres sortants, Guy MALLET, Philippe CARUEL et Jacques LEMOINE se représentent au suffrage des membres présents et représentés.

Le résultat des scrutins est le suivant :

- Guy MALLET :	Contre : 0	Abstentions : 0	Élu à l'unanimité
- Philippe CARUEL :	Contre : 0	Abstentions : 0	Élu à l'unanimité
- Jacques LEMOINE :	Contre : 0	Abstentions : 1	Élu à l'unanimité moins 1 voix

"Visionner l'Avenir"

Personne ne demandant plus la parole, Guy MALLET, pour conclure, déclare ce qui suit :

"- *Le CNM repose sur un solide socle,*

"- *En 2018, tout en conservant cette solidité il est indispensable de construire un schéma directeur "pour aborder les années à venir aussi bien dans l'organisation que dans le choix d'un nouveau "dirigeant.*

"- *Nous tous membres du CA et adhérents sommes concernés."*

Puis il clôture l'Assemblée Générale et invite toutes les personnes présentes à partager le "verre de l'amitié".

La séance se termine à 19 heures 30.